

Sirac accompagne les réfugiés en leur proposant des CDI dans l'industrie

[Inès Lombarteix](#)

Fondée en 2009, Sirac insère des réfugiés en CDI dans les différentes industries lyonnaises. Une initiative souvent semée d'embûches.



Amadou réalise la conception des pâtés croute à l'usine Anselme via l'accompagnement de Sirac. © Inès Lombarteix

Ecouter cet article

Sirac, ce n'est pas un acronyme administratif, mais le nom d'une montagne du massif des Écrins. Pour Baptiste Dumas, fondateur et passionné d'alpinisme, ce nom illustre sa vision de l'entrepreneuriat comme « *une aventure collective où l'on est « encordé », confronté à des imprévus et où la vie de chacun dépend de la solidarité du groupe* », explique-t-il depuis ses bureaux à Villeurbanne.

Cet ancien conseiller municipal encarté au parti radical a créé en 2009 Sirac, une structure qui met ses salariés à disposition des entreprises. Sirac a débuté sur des champs variés, mais une partie de son activité s'est spécialisée depuis 2025 dans le Rhône sur l'insertion professionnelle des réfugiés politiques dans le secteur industriel.

Des réfugiés aux parcours difficiles

Contrairement aux agences d'intérim classiques, Sirac embauche des personnes en CDI pour ensuite les faire travailler dans des industries. Baptiste Dumas et son équipe accompagnent aussi ces réfugiés, qui ont souvent vécu un parcours difficile, et lèvent les « freins périphériques » qui pourraient compromettre leur emploi : problèmes de mobilité (achat de scooter), difficultés administratives ou chocs culturels avec la compréhension du monde de l'entreprise français.

L'insertion professionnelle des réfugiés est en effet complexe, en France, plus de 60 % des réfugiés n'ont pas trouvé un travail stable un an après l'obtention du titre de séjour en 2024 selon la plateforme RSE.

Amadou, de la Guinée au pâté-croûte du père Anselme

Amadou, 19 ans, qui est arrivé encore mineur en France depuis la Guinée Conakry où il a fui une situation familiale difficile. Lyon n'était pas une destination qu'il avait envisagé, mais ses diverses rencontres l'ont amené ici. Grâce à son éducatrice, il a aussi croisé la route de Sirac. Arrivé en 2021 en France, il a fait un CAP en agroalimentaire et travaillait en boulangerie.

Depuis plusieurs mois, il travaille dans l'usine familiale Anselme où il réalise le glaçage du pâté-croûte, un aliment qu'il ne connaissait pas. Il arrive le matin à 6 heures en transports et repart à 13h30. Mais il aimerait pouvoir venir plus tôt : *« avec le CDI, j'espère pouvoir m'acheter une voiture pour commencer dès 5h. Pour l'instant, je dois épargner. Le statut me permet de vivre plus confortablement et j'ai pour projet de m'acheter une maison un jour. »*

Un soutien de l'État

L'État soutient le dispositif sur les trois premières années, jusqu'en 2028 pour le Rhône, pour couvrir les coûts de mise en place et de réseau. À terme, le système doit s'autofinancer grâce aux facturations aux entreprises utilisatrices. Le modèle calque ses tarifs sur ceux de l'intérim, incluant la marge et l'accompagnement.

Une offre économiquement acceptable pour les industriels qui y voient une alternative moins coûteuse et plus efficace que le turnover habituel de l'intérim. Il faut souvent quatre à cinq intérimaires pour en garder un, contre un à deux avec Sirac, selon Baptiste Dumas.